

19 mars : lutter + pour gagner +

Le pays est profondément taraudé par la colère sociale qui s'exprime dans maints conflits, jusqu'en Guadeloupe et Martinique. La crise est profonde, elle est durable et le pire est encore à venir avec des risques majeurs de recul de nos économies. Mais ce qui est en train de monter très puissamment c'est le rejet des réformes. Non par esprit de confort, mais parce que tout le monde voit et sent que toutes ces réformes convergent vers l'aggravation de ce que nous subissons.

Prôner une accélération libérale alors que tout montre la faillite du système capitaliste, c'est prendre l'autoroute à contre sens. Ni les propos du président de la République lors de sa prestation télévisée, ni ceux de la présidente du Medef ne répondent aux revendications de la déclaration commune du 5 janvier des huit organisations syndicales. A savoir des mesures permettant de "donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique", "améliorer le pouvoir d'achat", et "réduire les inégalités dans les politiques salariales", "préserver et améliorer les garanties collectives", ou encore "réglementer la sphère financière internationale".

Cela confirme le bien fondé de la mobilisation des salariés et la nécessité de la poursuivre et de l'amplifier. Les huit confédérations, CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Unsa et Solidaires, qui avaient appelé à la journée d'action du 29 janvier ont arrêté lundi soir le principe d'une deuxième journée d'action interprofessionnelle le 19 mars. "Le sens, le contenu et les modalités" de cette action seront définies "en fonction des résultats de la réunion du 18 février", a précisé Maryse Dumas, secrétaire de la CGT. C'est donc le 23 février que les syndicats décideront ensemble de l'organisation de la journée du 19 mars.

**Branche Poste****400 € pour tous et tout de suite !**

La Poste sera bénéficiaire en 2008 avec un résultat positif d'environ 750 Millions d'€ .

La démonstration est faite que La Poste contribue à la création de richesses et doit répondre aux besoins en termes de service public.

Sa réussite n'est possible qu'à partir du travail de ses personnels et de ses cadres et cette richesse créée leur appartient !

C'est en ce sens, que la CGT porte l'idée que les actionnaires, publics ou privés , doivent renoncer à leurs dividendes pour que ceux-ci soient utiles pour la relance de la consommation via les salariés.

Les dividendes attendus sont de l'ordre de 150 Millions d'€.

Ils représentent environ 400 € par salarié du groupe et nous exigeons un versement exceptionnel de ce montant, avec l'ouverture immédiate de négociations salariales.

La presse distribuée par les enfants ?

Le président de la République doit donner son avis sur les préconisations du livre vert des États Généraux de la presse écrite qui vient d'être publié et qui propose de reporter les aides faites jusqu'ici au service public postal sur le portage privé.

Le contrat signé (juillet 2008) entre La Poste et l'État prévoit que ce dernier verse 242 millions d'€ pour la distribution de la presse qui en coûte 450 à La Poste. Or, le livre vert préconise que l'aide soit versée directement aux grands groupes de la presse. Au nom de la rentabilité, la presse réduira ses coûts salariaux et installera la précarité, comme dans certains pays européens, où celle-ci est distribuée par des mineurs...

Priver La Poste de ce financement, reviendrait à remettre en cause la garantie de la distribution du courrier 6 jours sur 7.

Branche Télécoms**Solidarité avec les victimes des intempéries**

Plus de 3 000 salariés de FT sont venus de toute la France pour aider leurs collègues de la région Sud-ouest, sinistrée après le passage de la tempête Klaus. La CGT veillera avec eux à la reconnaissance de cet élan.

Dans le même temps, les abonnés s'interrogent sur les délais de réparation. Les agents de France Télécom, eux, s'interrogent sur l'avenir d'un réseau qui porte encore les stigmates des réparations provisoires de la tempête de 1999.

Il ne suffit pas comme le font certains de stigmatiser le blocage au moindre incident climatique.

Le droit à la communication pour tous passe par la réappropriation publique des activités de télécommunications et par les investissements humains et matériels indispensables et urgents.

alapage.com, c'est fini !

Alors que ce type de vente explose, France Télécom vient de prendre la décision de cesser l'activité de sa filiale FT e-Commerce (alapage.com...) jugée, de façon tout à fait contestable, non rentable.

Les Fédérations CGT Fapt et Commerce contestent cette décision contraire aux intérêts de l'entreprise mais conforme aux exigences de rentabilité immédiate des actionnaires.

Didier Lombard, le président du Groupe, a en effet réaffirmé sa volonté de distribuer en 2009, au titre de 2008, des dividendes en hausse alors que 250 salariés supplémentaires vont se retrouver en « redéploiement ».

Cette situation inacceptable ne fait que renforcer la revendication CGT d'instaurer un droit d'intervention des salariés dans les choix stratégiques et de créer une sécurité sociale professionnelle.

Union Fédérale



des Cadres

FLASH CADRES

Échos

AGIRC et ARRCO : à vos signatures !

La négociation sur les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC du privé s'est ouverte le 27 janvier dans un contexte de forte mobilisation sociale.

L'Ugict-CGT a lancé une pétition en ligne pour exiger un droit à retraite dans le privé comme dans le public, garanti dès 60 ans, avec un revenu de remplacement assurant la continuité du niveau de vie au moment de la cessation d'activité et la parité d'évolution de ce niveau de vie avec la population active ensuite.

La validation (sans rachat) des années d'études supérieures, et plus généralement de toutes les périodes d'inactivité forcée à compter de la sortie du cycle d'études secondaires et jusqu'à l'âge de la retraite.

Retrouvez la pétition sur le site de l'UGICT CGT : <http://www.ugict.cgt.fr/nvsite>

Emploi

Perservare diabolicum

La CGT s'oppose à l'accord du 23 décembre relatif à l'assurance chômage, car il ne répond pas aux enjeux actuels d'une crise économique qui va accroître de façon considérable le nombre de chômeurs.

S'il devait être appliqué, cet accord écarterait de plus en plus de demandeurs d'emploi de leur droit à l'indemnisation chômage. Idem pour les salariés précaires, souvent exclus du système.

Nous sommes à des années-lumière de l'objectif de la CGT de construire une véritable sécurité sociale professionnelle.

Rejetant les pistes de financement avancées par la CGT, l'accord pousse le vice à faire croire que la caisse pourrait être excédentaire, justifiant une baisse des cotisations !

Bernard Thibault a donc adressé un courrier aux signataires: la CFDT, le MEDEF, la CGPME, l'UPA, notifiant le droit d'opposition de la CGT à cet accord.

Travailler plus pour chômer plus !

La défiscalisation des heures supplémentaires, pierre angulaire de la politique sociale du gouvernement commence, comme c'était prévisible, à induire des effets désastreux sur l'augmentation du chômage fin 2008.

L'augmentation du paiement des heures supplémentaires se traduit par des suppressions massives d'emplois notamment intérimaires et sous traitants.

Cela montre bien qu'inciter les entreprises à recourir aux heures supplémentaires, alors qu'il y a baisse de l'activité, est nuisible pour l'emploi, notamment l'emploi le plus fragile.

La loi TEPA fait la preuve de son inefficacité et de sa nocivité. C'est d'une toute autre politique fondée sur la relance des salaires dont les français ont besoin.

International

L'internationale syndicale navale

Le VIII^{ème} Forum Social Mondial s'est ouvert à Belém, au Brésil, le 27 janvier.

Dans un débat organisé par la CGT sur la construction navale, les syndicalistes ont estimé que la problématique, des chantiers navals, est posée à l'échelle mondiale au même titre que le sont les moyens d'actions pour aboutir au travail décent, en Inde, en France et ailleurs.

En Inde, il existe une différence importante de conditions de travail et de sécurité entre les chantiers navals publics et les chantiers de désamiantage, livrés au privé sans aucune réglementation.

Le passeport pour tout navire, tout au long de sa vie et la responsabilisation des pays « donneurs d'ordre » sont des propositions CGT partagées par tous.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

La CGT solidaire

Attentifs et informés des mobilisations et actions en cours dans toute la Guadeloupe depuis le 20 janvier 2009, la Direction confédérale suit avec attention toutes les évolutions en cours.

Elle partage toutes les raisons des actions revendicatives engagées, elle-même partie prenante du processus unitaire en cours depuis la mobilisation du 29 janvier.

Elle apporte tout son soutien aux travailleurs guadeloupéens, à la CGTG et ses militants.

La CGT examine les modalités d'un appui du mouvement syndical métropolitain pour exiger des pouvoirs publics que des réponses urgentes soient apportées aux revendications des travailleurs et population guadeloupéens.

Salaires

Fonctionnaires : un moral en berne

Le Crédit social des fonctionnaires a publié son "Baromètre de la Fonction publique" réalisé en octobre 2008 auprès de 10 000 fonctionnaires. Il révèle que 79% des fonctionnaires constatent un affaissement de leur pouvoir d'achat depuis 12 mois (57% «nettement», 22% «légèrement») 10% pensent qu'il est resté stationnaire. Seuls 11% pensent qu'il a augmenté.

Par ailleurs, les conditions de travail se sont dégradées pour 56%.

Pour 55% des fonctionnaires interrogés, la dégradation va se poursuivre en 2009 (35% «nette», 20% «légère»). 30% estiment qu'elle restera stationnaire. Seuls 11% pensent à une amélioration.

Précarité cynique

Force est de constater que les effets pervers du RSA prennent le pas sur ces objectifs initiaux. Il devient au fil des mois un outil supplémentaire au service de la politique coercitive gouvernementale de l'emploi, un levier pour le patronat dans la réduction du coût du travail en précarisant l'emploi. Il dégage ses responsabilités sur la collectivité appelée à compléter les revenus du travail et à assumer les conséquences sociales de ces stratégies économiques et financières.

Il est tout à fait possible d'imaginer que demain le RSA se substituera à l'insuffisance de l'indemnisation du chômage et participera de fait à une précarisation accrue de l'emploi.

La reconnaissance du droit au travail pour tous et l'accès à un emploi de qualité ne peut souffrir du cynisme du gouvernement et du patronat.

Égalité

Un accord à faire vivre !

Conformément à l'accord national du 4 avril 2005, un accord Égalité entre les femmes et les hommes a été décliné à Coliposte, s'adressant aussi aux cadres, et signé par la CGT.

Y sont inclus la clause de non dérogation à l'accord National, la résorption des discriminations directes et indirectes sur la rémunération (au 31/12/2010), le paiement des frais de garde d'enfants pour une formation...

Il intègre aussi des orientations de mixité, une amélioration des conditions de travail pour faciliter la vie professionnelle, la prise en compte des contraintes familiales dans l'organisation du travail, le droit au respect et à la dignité, le développement de carrière non impacté par le choix d'un temps partiel et le droit du retour à temps complet.